

25 mar 2019 -13:34

Réunion Thématique Drogues de la Conférence Interministérielle Santé publique

La Réunion Thématique Drogues de la CIM Santé publique a eu lieu le 25 mars 2019.

Elle réunit l'ensemble des Ministres fédéraux, régionaux et communautaires compétents en matière de politique drogues légales et illégales, donc y compris l'alcool, les médicaments et le tabac.

La Réunion a approuvé, entre autres, le rapport intitulé '*Réalisations 2014-2019 et recommandations pour la prochaine législature*' de la Cellule générale de Politique Drogues (CGPD). Ce rapport formule également 15 recommandations pour les futurs Ministres et gouvernements.

Quelques exemples :

- Au début de la législature, la CGPD a entamé les discussions concernant une politique alcool adéquate pour notre pays. Aucun accord global n'a été conclu mais les Ministres compétents ont pris diverses mesures. Afin de réduire l'usage nocif d'alcool, la CGPD recommande toutefois de poursuivre les travaux sur la politique alcool globale et intégrée. Celle-ci doit prendre en compte les divers aspects liés à la consommation et à la vente d'alcool. En outre, elle doit aborder des points de discussion importants tels que l'âge minimum auquel l'alcool peut être acheté, la réglementation du volume et du contenu de la publicité sur l'alcool, le nombre et l'emplacement des points de vente pour les boissons contenant de l'alcool.
- Ensuite, la Cellule est d'avis qu'un cadre réglementaire durable pour les salles de consommation à moindre risque doit à nouveau être discuté. On doit tenir compte des résultats des études scientifiques en la matière et des résultats du dispositif récemment mis en place à Liège.
- La Cellule générale de Politique Drogues recommande également de poursuivre l'analyse de la problématique des jeux de hasard et d'argent, sous toutes ses dimensions, afin de définir une politique plus adéquate encadrant à la fois l'offre et la demande. .
- La Cellule générale de Politique Drogues estime également qu'il est important de débattre de l'élargissement des possibilités de prescription et d'administration de cannabis et de cannabinoïdes à des fins médicales.
- La Cellule générale de Politique Drogues s'accorde sur la nécessité d'un renforcement de la politique de prévention par différentes stratégies, notamment l'échange de bonnes pratiques entre professionnels mais aussi en étudiant l'opportunité de réaliser des investissements supplémentaires. Des mesures liées à la commercialisation et à la disponibilité des produits ainsi qu'à la fixation des prix devraient également être discutées au sein de la Cellule générale de Politique Drogues, puisque l'efficacité de la prévention augmente lorsque des mesures sont prises dans d'autres domaines de compétence pour soutenir cette politique de prévention.
- Enfin, la CGPD a souligné à maintes reprises l'importance d'une collecte et d'une analyse efficaces des données relatives à la demande et à l'offre de substances psychoactives. Elle constate que des lacunes existent dans ce domaine. Dès lors, elle recommande de procéder à une analyse de la collecte et de l'analyse des données dans notre pays en lien avec les indicateurs clés de la stratégie drogues de l'UE et de formuler des propositions d'optimisation.

Les autres recommandations portent sur le tabac, les psychotropes, les unités de crise, les unités double diagnostic, l'usage récréatif du cannabis, la recherche scientifique, le testing des drogues illégales, les traitements de substitution et la collaboration avec la société civile.

Le rapport complet est disponible sur www.politiquedrogue.be.

Toutes les informations sur la Réunion Thématique Drogues sont disponibles sur www.politiquedrogue.be.

Contact : Kurt Doms, coordination permanente CGPD (0494/72 23 55 - kurt.doms@health.fgov.be)

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et
Environnement
Eurostation II
Place Victor Horta 40 bte 10
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier
Porte-parole (FR)
+32 475 93 92 71
+32 2 524 99 21
vinciane.charlier@health.fgov.be

Jan Eyckmans
Chef du Service Communication externe &
Porte-parole
+32 495 25 47 24
jan.eyckmans@health.belgium.be

Heleen Vandenberghe
Porte-parole (NL)
+32 2 524 96 91
+32 486 12 67 98
heleen.vandenberghe@health.fgov.be